N°752

du 21 OCTOBRE 2014

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

UN TOGO OUVERT

Au moment où les chefs d'Etat réunis à Ouagadougou célèbrent le 20e anniversaire de l'UEMOA, éclatante réussite de l'intégration africaine, les Etats africains sont aux prises avec deux courants contraires.

Le premier est celui de la rétractation nationale et de l'isolement dont les mesures prises contre la propagation du virus Ebola constituent un bon exemple. Ici ou là on ferme les frontières ou on stoppe le trafic aérien croyant empêcher la propagation du virus. De même, le repli identitaire racial ou religieux pousse à la dislocation des Etats et encourage les dissidences locales comme au Mali ou en Centrafrique.

Le second courant pousse au contraire à l'intégration et au développement des échanges: abolition progressive des visas, développement des moyens de communication, intégration des économies, sécurité partagée, solidarité fraternelle.

C'est cette voie de l'ouverture que le Togo poursuit avec acharnement sous la conduite du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. L'inauguration cette semaine de l'extension du port, l'ouverture prochaine de la nouvelle aérogare, l'obtention du financement de la quatre voies Lomé-Chinasse s'inscrivent dans un plan global pour faire du corridor togolais un hub continental.

Les populations togolaises donnent ainsi à tout le continent africain l'exemple d'une société de progrès ouverte au monde moderne.

P.3 **Parmi les facteurs qui justifient la baisse des prévisions de recettes publiques**

Une prolifération des produits pétroliers de contrebande après l'augmentation des prix à la pompe

**** L'opérationnalisation tardive de l'OTR est aussi indexée.***

P.7 Les technologies de l'information et de la communication

Quand les élèves s'en servent pour tricher

Etalage de carburant frelaté «boudè»

P.3 Application du statut général de la fonction publique

L'Autorité crée une nouvelle catégorie A3, entre les A2 et B, pour gérer le problème des BTS

P.6 Les professionnels des médias face à leurs responsabilités

«La torture», une notion complexe souvent utilisée à tors

P.4 A l'instar du Burkina Faso

Le Togo envisage de passer au coton OGM

PA-LUNION.COM
www.pa-lunion.com
- Actualités Nationales
  * Politique
  * Economie
  * Société
  * Sport
  *Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29 / 90 05 94 28**

REPÈRES

Le "Président" Jean-Pierre Fabre

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) avait tenu son congrès ordinaire les 10 et 11 octobre derniers. Et au terme des activités, militants et sympathisants habillés pour la plupart en T-shirt Orange à l'effigie du parti, ont choisi comme candidat du parti aux présidentielles de 2015, Jean Pierre Fabre.

Outre les militants, des représentants des autres formations de l'opposition étaient aussi présents. Parmi eux les membres de la coalition ARC-EN-CIEL. C'était dans les locaux de l`Eglise presbytérienne de Nyékonakpoè. Les travaux de ce congrès de deux (2) jours coïncident avec les quatre ans d'existence du parti. Le congrès qui a travaillé d'arrache-pied, a finalement investi, Jean Pierre Fabre comme son candidat à la présidentielle de 2015. Le congrès a été l'occasion pour les militants et sympathisants de procéder au réaménagement des statuts et le renouvellement des organes centraux.

Un Fonds Vert climat bientôt au Togo

Le 10 octobre 2014 à Lomé, un atelier sous régional sur le mécanisme du fond vert au Togo a eu lieu. Occasion pour la société civile togolaise en collaboration avec le ministère de l'Environnement et des ressources forestières de réfléchir sur le financement du fond vert climat, afin de globaliser les besoins des pays africains pour préparer la 8ème Conférence du Conseil d'Administration du Fonds Vert pour le climat du 14 au 17 octobre prochain à Barbados (dans les caraïbes).

La rencontre de Lomé devrait permettre aux différents acteurs de la sous-région, de préparer des doléances en vue de les soumettre à cette conférence. La notion du fond vert est apparue pour la première fois sur l'échiquier mondial lors de la conférence des parties sur les changements climatiques à Copenhague en 2009. En effet, cette question du fond vert a été réitérée à Durban en Afrique du sud en 2011, au moment ou les grands pollueurs deviennent plus réticents à nourrir le fond. Il s'agit d'attirer l'attention des grands pollueurs sur la nécessité de mettre à la disposition des pays en développement le fonds vert qui devient une urgence, fait savoir, M. Séna ALOUKA, directeur exécutif de l'ONG Jeune Volontaire pour l'Environnement.

La salubrité dans les quartiers, de Lomé à Dapaong

Madame Victoire Tomégah Dogbé, ministre du développement à la base, a remis des kits d'outils et de matériels de travail à 28 quartiers, dont 25 de Lomé, 2 de Kara et 1 de Dapaong. Les kits sont composés des brouettes, de râteaux, de houes, de moto pompe, des boites à pharmacie, des bottes, de mégaphones, etc.

Les bénéficiaires utiliseront les matériels pour l'enlèvement des dépotoirs, le curage des caniveaux et l'aménagement des voies d'accès. Les bénéficiaires qui sont les chefs des quartiers et membres des CDQ et CVD ont promis d'en faire bon usage. La remise s'inscrit dans le cadre du Programme de Développement Communautaire en Zones Urbaines (PDC-ZU) pour les Travaux à Haute Intensité de mains d'œuvre(THIMO) et est une initiative de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base(ANADEB). L'approche THIMO consiste à mobiliser les jeunes, à renforcer leurs capacités et à mettre à leur disposition des outils nécessaires afin de les rendre aptes à réaliser des travaux communautaires rémunérés.

Lutter contre le blanchiment des capitaux

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières CENTIF-Togo a formé le 9 octobre 2014 les agréés de change manuel, communicateurs et la société civile sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Cette sensibilisation s'est faite autour des communications telles que la typologie de blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme dans le secteur des agréés de change manuel et à travers les activités des ONG puis les infractions sous-jacentes du blanchiment d'argent par le Colonel Kondi. Le gouvernement du Togo reste déterminé à lutter contre le blanchiment des capitaux en mettant en place des cadres juridique et institutionnel appropriés.

Besoin d'une réelle pédagogie dans le supérieur

Initié par le programme d'appui à l'enseignement supérieur, l'atelier de formation pédagogique rassemble les enseignants des universités publiques et privées du Togo du 13 au 31 octobre 2014 à Lomé.

Considéré comme un déficit dans le monde universitaire au Togo, l'absence d'une pédagogie a des répercussions sur le système d'enseignement. Fort de ce constat, la commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine a initié un programme d'appui à l'enseignement supérieur au Togo. Le point focal du projet d'appui à l'enseignement supérieur au Togo, M. Toyi Assih, au cours de la cérémonie d'ouverture, a déclaré que : "*L'Uemoa a initié dans tous les pays membres une formation pour les enseignants. Au Togo, nous avons recensé tous les problèmes qui ont trait à notre développement. Et ils nous ont demandé les thèmes qui sont pertinents et qui sont bien pour notre développement. Nous avons essayé de prioriser certains thèmes, qui à notre entendement, peuvent contribuer au développement de notre pays. C'est sur ces thèmes que nous avons établis des curricula sur 22 thèmes, que nous appelons des thèmes porteurs*". Pour le représentant résidant de l'Uemoa au Togo, M. Felix Comlanvi : " *Cet atelier s'inscrit dans la dynamisation de consolidation des acquis du projet, notamment des 22 filières porteuses par pays dans le cadre de la conception de nouveaux curricula*". Cet atelier sur l'enseignement professionnalisant permettra d'établir une meilleure adéquation entre l'enseignement et l'emploi. Depuis l'application du système Licence-Maitrise-Doctorat au Togo, l'Uemoa appuie les universités publiques dans la gestion des changements nécessaires.

Musique

Report de l'édition 2014 des Kora Awards

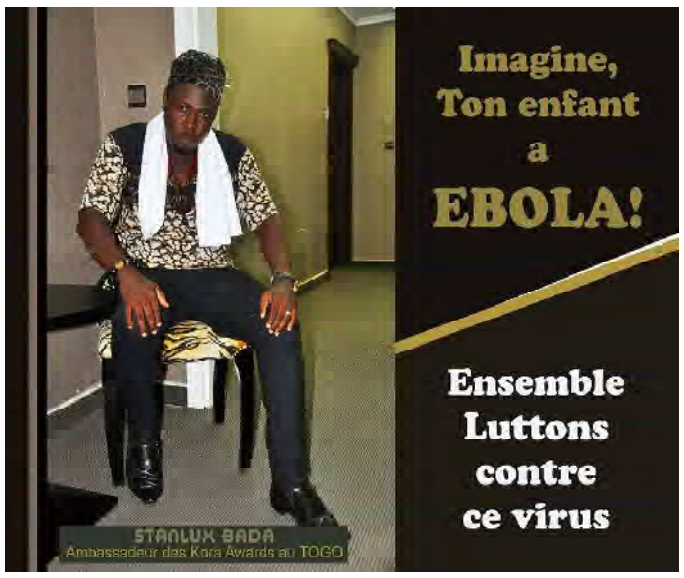

Le musicien togolais Stanlux vient d'être nommé ambassadeur de lutte contre l'épidémie Ebola. C'est l'une des conséquences du report de la fête de la musique africaine en Afrique du Sud. L'édition 2014 du Kora Awards n'aura plus lieu ce 14 décembre comme prévu. Le comité d'organisation des Kora Awards a annoncé le report de l'édition 2014 pour cause de propagation de la fièvre hémorragique à virus Ebola, qui touche particulièrement la Guinée, la Sierra-Leone et le Libéria.

"*Bien que tout soit fin prêt pour la tenue de la cérémonie, nous sommes dans l'obligation de la reporter à une date ultérieure, au vu des différents rapports de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), faisant cas d'un nombre sans cesse croissant de victimes*", indique le communiqué du comité d'organisation sur son site officiel.

Le comité d'organisation a été pris quelque peu de court par les événements, même si on pressentait quelque peu ce report au regard de l'actualité : de nombreuses compagnies aériennes ont déjà suspendu leurs liaisons avec les trois pays en questions.

L'Afrique du Sud, hôte de l'évènement a déjà annoncé la fermeture de ses frontières aux voyageurs en provenance des contrées où sévit Ebola. Le comité a donc diplomatiquement détourné la question.

"En conséquence, en notre qualité d'organisateurs d'un événement devant insuffler un esprit collectif du panafricanisme, de la célébration de notre identité et du patrimoine africain, il serait mal vu par nos populations que nous engagions le Continent dans une fête pendant que plusieurs centaines de personnes meurent chaque semaine et bientôt chaque jours selon les prévisions de l'Organisation Internationale. Pour nous, c'est avant tout, une question de morale et de sens de responsabilité ", selon un communiqué du comité d'organisation.

Stanlux, ambassadeur de la lutte contre Ebola

Juste après ce report, l'artiste togolais Komi Afelete Bada, alias Stanlux, primé en 2012, a été nommé ambassadeur de la lutte contre Ebola avec pour mission sera de sensibiliser les décideurs des pays respectifs sur la nécessité de mener des actions de lutte contre la fièvre hémorragique. Il s'agit principalement de mobiliser des fonds qui seront ensuite distribués aux ONG actives dans les pays touchés.

Les Kora Awards, qui récompensent chaque année les meilleurs artistes africains, n'auront pas lieu en 2014. Les organisateurs invoquent un report justifié par le virus Ebola qui sévit dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Un geste de solidarité, expliquent-ils.

Littérature

"Debout-payé", le roman d'un journaliste ivoirien cartonne en France

Armand Patrick Gbaka Brédé alias Gauz raconte l'envers du métier de vigile dans un premier roman percutant et savoureux, déjà réimprimé trois fois depuis sa parution fin août... Il met en scène les conditions de vie des vigiles noirs en France.

Pourquoi, à Paris, tous les vigiles sont noirs? "Les noirs sont costauds, les noirs font peur", c'est "le ramassis de clichés du bon sauvage qui sommeillent dans chacun des blancs chargés du recrutement, et dans chacun des noirs venus exploiter ces clichés en sa faveur", répond Gauz, donnant dès les premières pages le ton de ce premier roman caustique qui n'épargne personne.

Debout payé est le roman familial d'Ossiri, étudiant ivoirien sans papier atterri en France dans les années 1990 pour démarrer une carrière de vigile. C'est l'histoire d'un immigré, de l'enfer qu'il vit pour se loger et pour travailler, et du regard qu'il pose sur notre pays. C'est aussi un chant en l'honneur d'une famille où, de père en fils, on devient vigile à Paris, et plus globalement en l'honneur de la communauté africaine, avec ses travers et sa générosité. Gauz distingue trois époques mythiques du métier de vigile, et aussi des relations entre la France et l'Afrique : l'âge de bronze dans les années 1960 (la Françafrique triomphante), l'âge d'or dans les années 1990, et l'âge de plomb, après les événements du 11-Septembre. Cette épopée est ponctuée par des interludes : les choses vues, entendues et pensées lorsque Gauz travaillait comme vigile au Camaïeu de Bastille et au Sephora des Champs-Elysées. L'auteur est caustique, tant à l'endroit des patrons que des client(e)s, avec une fibre sociale et un regard très aigu sur les dérives du monde marchand contemporain, saisies dans ce qu'elles ont de plus anodin -; mais aussi de plus universel. Un portrait saisissant de la société française, drôle, riche, sans concession, et un témoignage inédit de ce que voient vraiment les vigiles sous leur carapace.

Paru le 28 août, déjà réimprimé trois fois, le livre s'est écoulé à 20.000 exemplaires et se classe, à la grande surprise de son auteur et de son petit éditeur le Nouvel Attila, 17ème des ventes selon le classement Livres Hebdo.

Un vigile, ou un "debout-payé", dans le langage populaire abidjanais. Payé pour rester debout et répéter chaque jour "cet ennuyeux exploit de l'ennui". A 23 ans, pourtant bien installé comme prof de Sciences Naturelles à Abidjan, Ossiri a mis le cap sur la France pour se retrouver, à son arrivée, flanqué de l'attirail pantalon-veste-cravate noir, aux portes des magasins de la ville. Deux, en particulier, dont il nous raconte l'envers: le Camaïeu de Bastille et le Sephora des Champs-Elysées.

Il faut bien le tromper, cet ennui. A travers la voix d'Ossiri - le roman est très autobiographique - Gauz observe et décortique tout. Au Camaïeu, les habituées qui viennent chaque jour, les familles qui refusent les sacs "Sales", traduction de Soldes portant à confusion, les bébés que "le vigile adore, peut-être parce que les bébés ne volent pas". Les "trop mignon ce pti haut", les "120 horreurs sonores" diffusées à la radio en six heures de vacation.

Au Sephora des Champs-Elysées, ces nombreuses "WIB" (Women in Black), femmes voilées qui "se maquillent sous cloche" ou cette femme, sosie d'Amy Winehouse "au point que le vigile se demande si au lieu de tester les parfums sur sa peau, elle ne va pas plutôt les ouvrir pour les boire".

Invisible aux yeux des clients, Ossiri imagine, labellise, théorise. L'axiome de Camaïeu ("un client qui n'a pas de sac est un client qui ne volera pas"), la théorie du "PSG" qui lie entre elles les expressions "Pigmentation de la peau", "Situation sociale", et "Géographie". Quand sonne le portique, Gauz divise les nationalités: le Français regarde tous les sens, le Brésilien lève les mains en l'air, l'Américain fonce vers le vigile sourire aux lèvres.

Comme Ossiri, Gauz fut donc vigile, entre mille autres petits boulots cités en fin de roman. De son vrai nom Armand Patrick Gbaka-Brédé, Gauz est diplômé en biochimie, photographe, documentariste, directeur d'un journal économique satirique en Côte d'Ivoire. Et désormais écrivain.

L'UNION Pour la Patrie
Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses
RécépisséN°0145/16/02/01/HAAC
Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.
Imprimerie: St Laurent
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON
Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI
Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA
Service photographie
Roland OGOUNDE
Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
BOGLA G.

Parmi les facteurs qui justifient la baisse des prévisions de recettes publiques

Une prolifération des produits pétroliers de contrebande après l'augmentation des prix à la pompe

**** L'opérationnalisation tardive de l'OTR est aussi indexée.***

Late Pater

L'année 2014 n'aura pas finalement dérogé au recours à une loi de finances rectificative par les autorités togolaises pour recadrer et actualiser les prévisions budgétaires de départ. Le conseil des ministres du 16 octobre 2014 a officialisé l'information. Prévu en recettes internes à 463,6 milliards de francs Cfa et en dépenses à 720,9 milliards de francs Cfa, le collectif budgétaire dégage un déficit de 257,3 milliards de francs Cfa contre 268,8 milliards de francs Cfa dans la loi de finances en cours d'exécution, soit une baisse de 11,5 milliards de francs Cfa (-4,3%). Ce solde déficitaire est entièrement financé par les recettes extraordinaires. A en croire le document déposé sur la table des députés pour adoption, les recettes douanières connaissent une réduction de 104,5 milliards de francs Cfa, soit 31,6% de la prévision initiale. Cette baisse s'explique fondamentalement par quatre facteurs principaux : (i) l'augmentation des prix à la pompe des produits pétroliers qui a entraîné une baisse de la consommation de ces produits et, par conséquent, une chute des droits et taxes de douane encaissés ; cette diminution de la consommation des produits pétroliers à la pompe s'explique par la prolifération des produits de contrebande dont le prix est inférieur au prix à la pompe ; (ii) la renonciation à une partie des droits et taxes sur les quatorze produits de grande consommation ; cette mesure prise pour atténuer les effets de la nouvelle structure de prix des produits pétroliers va entraîner une perte de recette estimée à 63,2 milliards de francs Cfa à la fin de l'exercice 2014 ; (iii) l'opérationnalisation tardive de l'Office togolais des recettes en raison du retard accusé dans la mise en œuvre des organes et du redéploiement du personnel qui étaient prévus pour décembre 2013 ; (iv) le non élargissement de l'assiette fiscale par l'abandon des valeurs de référence des produits de première nécessité.

Les recettes des impôts, elles, enregistrent une hausse de 7,1 milliards de francs Cfa, soit 0,4% de la prévision initiale. Et les autres facteurs concernent la prise en compte de certaines dépenses d'infrastructures routières en cours d'exécution, le faible niveau de mobilisation des recettes extraordinaires et de réalisation des dépenses d'investissement financées sur recettes internes et le recours à un emprunt obligataire additionnel.

Dans le concret des chiffres, le projet de loi de finances rectificative s'équilibre en recettes et en dépenses et ne dégage pas de besoin de financement additionnel, comme le budget initial. Estimées à 720,9 milliards de francs Cfa contre une prévision initiale de 830,4 milliards de francs Cfa, les recettes connaissent une réduction de 109,5 milliards de francs Cfa (-13,2%). Les recettes internes se chiffrent à 463,6 milliards de francs Cfa contre une prévision initiale de 561,6 milliards de francs Cfa, soit une diminution de 98 milliards de francs Cfa (-17,5%) par rapport aux estimations de la loi de finances initiale. Cette baisse s'explique essentiellement par la conjonction de l'augmentation des recettes des impôts (7,1 milliards) et de la diminution des recettes douanières (-104,5 milliards) et des recettes non fiscales (-0,6 milliard). Pour leur part, les recettes extraordinaires s'élèvent à 257,3 milliards de francs Cfa contre une prévision de 268,8 milliards de francs Cfa, soit une baisse de 11,5 milliards de francs Cfa (-4,3%) par rapport aux estimations initiales. La réduction est due à la conjonction du faible niveau de mobilisation des dons (-7,9 milliards), des emprunts (-19,9 milliards) et des appuis budgétaires (-5,9 milliards), et du décaissement pour l'année 2014 de l'emprunt pour la finance inclusive (2 milliards), la prise en compte de nouveaux projets financés sur les dons (1,3 milliard) et du recours à un emprunt obligataire additionnel (19 milliards).

Les dépenses affichent une baisse de 13,2% par rapport aux prévisions initiales, en passant de 830,4 milliards de francs Cfa à 720,9 milliards de francs Cfa, soit une diminution de 109,5 milliards de francs Cfa. Au titre du collectif budgétaire, les dépenses primaires passent de 437,5 milliards de francs Cfa à 374,9 milliards de francs Cfa, soit une diminution de 62,6 milliards (14,3%). Ceci est expliqué par le retard du recrutement au ministère de la Santé et celui de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle (-1,4 milliard), le retard de la prise en charge de certains nouveaux agents recrutés dans le fichier de la solde (-8,3 milliards), la réduction des dépenses de matériel (-19,8 milliards) et des subventions et transferts (-32,7 milliards). Le montant des dépenses investissements est de 231 milliards de francs Cfa contre 260,5 milliards de francs Cfa, soit une réduction de 29,5 milliards de francs Cfa (-11,3%). Ceci est le résultat du faible niveau d'exécution des dépenses d'investissement financées sur ressources internes (-30 milliards) et externes (-27,8 milliards), et de la prise en compte de certains travaux en cours d'exécution (28,3 milliards).

Les intérêts de la dette s'élèvent à 31,1 milliards de francs Cfa contre 33,8 milliards de francs Cfa initialement estimés, soit une baisse de 8%. La réduction de 2,7 milliards de francs Cfa s'explique par la prévision des intérêts sur l'emprunt obligataire de 2013-2018 (4,2 milliards) et la diminution des intérêts sur la dette intérieure (-6,7 milliards) et la dette extérieure (-0,2 milliard). Quant à l'amortissement de la dette, il passe de 98,6 milliards de francs Cfa à 83,9 milliards de francs Cfa, soit une baisse en valeur de 14,7 milliards de francs (-14,9%). Cette diminution affecte en grande partie la dette intérieure (-6,3 milliards) et la réduction des arriérés (-8,2 milliards).

Diminution de la consommation du carburant à la pompe ...

... au profit des produits de contrebande dont le prix est inférieur

VERBATIM *Par Eric J.*

Le 3è quai, c'est pour nous d'abord

En inaugurant solennellement le 3è quai du Port autonome de Lomé le mardi 14 octobre dernier, le Président de la République Faure Gnassingbé accomplissait un devoir protocolaire qui veut que quand on lance des travaux, il faut les réceptionner. Théoriquement, voilà ce qu'on doit retenir de cette inauguration en grande pompe. Mais il en a été plus, d'autant plus que le Chef de l'Etat était entouré pour la circonstance de ses collègues béninois et Nigérien, bien sûr avec la présence effective du Président directeur général du groupe Bolloré.

L'évènement était à la taille de la portée de cette œuvre gigantesque. Pratiquement, toutes les sommités de l'Etat togolais étaient là, de même que la majorité des directeurs de société. Dans son discours de bienvenue, le Président de la délégation spéciale de la ville de Lomé, le contre-amiral Fogan Adégnon, n'a pas passé sous silence la grande mobilisation autour de ce quai. Quant au premier ministre, Arthème Ahoomey-Zunu, il s'est beaucoup appesanti sur la présence des présidents Yayi Boni et Mahamadou Issifou, les liens historiques d'amitié et de coopération entre nos trois pays. Sans oublier les retombées économiques de ce joyau au profit des trois voisins.

Selon M. Ahoomey-Zunu: «*…la construction d'un 3e quai au Port autonome de Lomé, comporte des enjeux qui vont bien au-delà des préoccupations strictement nationales.*» Ceci pour affirmer qu'«*Avec son 3e quai, le Port autonome devient un outil stratégique pour l'intégration dans la sous-région ouest-africaine. Il a été conçu pour que les nouveaux atouts du seul port en eau profonde de l'Afrique améliorent l'offre de service pour toute la sous-région et en particulier pour les pays enclavés de l'hinterland.*» Ceci étant, « *Lomé devient, l'un des débouchés les plus prisés pour les pays voisins sans littoral qui sont en quête d'ouverture pour l'écoulement de leurs produits, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation.* » a-t-il affirmé.

De façon plus directe, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, s'est montré très pressant que la construction du 3è quai et la mise en marche des portiques se ressentent plus rapidement au sein des populations togolaises. Ainsi, après avoir lancé, avec ses deux pairs, le premier portique, il s'est retourné vers les patrons du groupe Bolloré pour leur demandé si «*c'est un Togolais qui manœuvrait le portique depuis la cabine ?*» Evidemment, la réponse était «*non.*» Mais, pour se rassurer, il a insisté si l'on y a déjà pensé. Et là, l'on l'a satisfait : «*Ils partent en formation à Abidjan en début du mois prochain et après quelques mois, ils iront en France pour le perfectionnement.*»

La construction du 3è quai répond donc, de cette volonté des premiers responsables du pays de créer des emplois, de favoriser le transfert de technologie et d'obtenir un positionnement stratégique dans la sous-région.

Application du statut général de la fonction publique

L'Autorité crée une nouvelle catégorie A3, entre les A2 et B, pour gérer le problème des BTS

Pour déblayer le terrain à l'application du statut général de la fonction publique, un projet de décret d'application précise et complète les dispositions de la loi n°2013-002 du 21 janvier 2013. Outre le souci de rendre plus opérationnel et plus efficace le conseil supérieur de la fonction publique, le texte introduit plusieurs innovations dont la création d'une nouvelle catégorie A3 entre les catégories A2 et B pour régler le problème des Brevets de technicien supérieur (BTS) et autres diplômes reconnus équivalents. Autrement, entre les titulaires du Baccalauréat technique et la Licence ou Maîtrise. Et il leur est proposé, pour la grille à appliquer en 2015, des indices allant de 1.200 (grade initial, 0-2 ans de service) à 2.700 (classe exceptionnelle, 30-32 ans de service).

Le dénombrement administratif, effectué du 24 octobre au 3 novembre 2011, a établi que la catégorie B domine l'administration publique togolaise, avec 17.121 agents, suivie de la catégorie A2 (8.186 fonctionnaires), de la catégorie C (4.895 agents), de la catégorie A1 (4.183 fonctionnaires), des non fonctionnaires de catégorie ZA (4.109 agents). La catégorie «Inconnu» est animée par 2.761 agents, tandis que la D porte 832 agents.

Gourdigou Kolani, Ministre de la Fonction publique

A noter que, chemin faisant, le Gouvernement a choisi de mettre fin à la discrimination entre celui qui obtient son Bac dans l'enseignement général (Bac général) et celui qui obtient son Bac dans l'enseignement technique (Bac technique). «*Le Baccalauréat s'obtenant trois (3) ans après le BEPC, qu'il soit technique ou général, il ne doit pas y avoir de différenciation entre les deux*», a estimé, à la fin 2012, le Comité interministériel chargé de trouver des solutions aux problèmes de diplômes et leur classification dans la fonction publique. Aussi est-il indiqué que le Baccalauréat enseignement général soit classé également dans la catégorie B comme le Baccalauréat technique et professionnel. Jusque-là, tandis qu'un titulaire du Bac technique est directement mis dans la catégorie B en entrant dans la Fonction publique, celui qui y entre avec le Bac général prend le manteau d'agent permanent, avant d'être classé dans la catégorie B, après trois bonnes années de loyaux services à l'Administration.

Entre autres innovations du décret d'application, il faut noter l'augmentation du nombre de points d'avancement de 30 points pour toutes les catégories, le déplafonnement qui fait passer la classe exceptionnelle de 1 à 5 échelons. Enfin, le nombre d'années pour atteindre le plafond indiciaire est relevé à 30 ans au lieu de 22 ans.

A l'instar du Burkina Faso

Le Togo envisage de passer au coton OGM

John Afolabi

Le Togo passera-t-il au coton génétiquement modifié (CGM) ? C'est la question qu'on se pose depuis quelques moments à la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct, mixte). Une délégation d'acteurs du secteur cotonnier togolais en visite de travail au Burkina Faso, du 6 au 11 octobre dernier, en est revenue convaincue des avantages de cette transition, rapporte l'agence Ecofin. *«Honnêtement, 80% de mes doutes ont été élagués. Nous avons été émerveillés et nous sommes en train de poursuivre les échanges pour comprendre ce que nous pouvons faire pour nous inspirer du modèle burkinabè»,* a déclaré Tchidah Boziroh, ingénieur de conception génie mécanique, conseiller du directeur général de la Nsct, chef de mission de cette délégation.

Il est rappelé que le Burkina Faso, qui est désormais le premier producteur de coton du continent avec une récolte de 750 000 tonnes au cours de la campagne 2013-2014, cultive le CGM sur 65% de ses superficies consacrée à la fibre, d'après la même source. Selon le Dr Omer Héma, chercheur à l'institut national de l'environnement et de la recherche en agronomie (INERA), cette option a été effectuée au regard de facteurs comme la baisse de l'efficacité des insecticides, la hausse du coût des intrants et les subventions accordées par les Occidentaux à leurs producteurs. Cependant, les autorités burkinabè n'ont pas occulté certains défis liées au CGM, notamment le coût des semences et la difficulté à créer des zones de refuge.

Néanmoins, souligne l'agence Ecofin, les 120 milliards de francs Cfa de recettes mobilisés par les trois principales compagnies actives dans le coton burkinabé (SOCOMA, SOFITEX et Faso Coton) en 2013 constituent une excellente incitation pour les Togolais. Ainsi que l'explique Yosso Hodabalo, président de la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC) du Togo: *«Cela fait un plus pour notre plaidoyer auprès de nos autorités pour qu'elles puissent s'engager dans la production du coton génétiquement modifié».*

Coton OGM

Avec cette option, peut-être s'attend-on à ce que les défis de la relance de la filière soit relevé, tant le secteur peine à atteindre ses prévisions à chaque campagne. Au 31 juillet 2014, 131.425 hectares ont été semés pour un objectif de 120.000 hectares, soit un taux de réalisation de 110% , affirme-t-on à la Nouvelle société cotonnière du Togo. La réalisation est repartie comme suit : 66.580 hectares pour la région Nord, 29.381 hectares pour la région Centre, et 35.463 hectares pour la région Sud. On estime même sur ce taux de réalisation aurait dû être plus important si la région cotonnière Sud n'avait connu une poche de sécheresse pendant une partie du mois de juillet. Il est à noter que cette année, un total de 121.317 producteurs s'est engagé dans la cotonculture. Ce qui dénote d'une prise de conscience et d'un défi de sortir la filière des maigres résultats de ces dernières années.

Ça et là, dans les régions, notamment dans la région Nord, spécialement dans la région des Savanes, on assiste déjà à des récoltes pour les producteurs ayant fait des semis précoces. Dans les autres régions, les plants se portent bien. Même si on note quelques attaques d'hélico verpa dans la Maritime, les traitements phytosanitaires donnent de bons résultats, rassure-t-on. La campagne d'achat et d'engrenage est attendue pour le courant du mois de Novembre.

Pour la campagne 2014-2015, il est envisagé de produire les **120.000 tonnes de coton-graine** sur **120 000 hectare**s avec un rendement prévisionnel au champ de **1000kg/ hectare.** «*Cette année, notre objectif est de 120 000 tonnes, et nous devons tout faire pour l'atteindre. Là-dessus, les producteurs ont pris des engagements sur la mise en œuvre de l'itinéraire technique et la NSCT également a pris des engagements sur la mise en œuvre des intrants et sur l'accompagnement des producteurs*», avait déclaré Kokou Djagni, directeur général de la Nsct, au lancement de la campagne en mai dernier. Tout en espérant «*… que ces objectifs seront atteints pour permettre à la filière cotonnière de démarrer effectivement et de façon durable*».

Du côté de la Banque africaine de développement (Bad), un rapport récent réalisé en partenariat avec l'Institut international sur les politiques alimentaires (IFPRI), recommande à l'Afrique d'adopter les organismes génétiquement modifiés afin de relever les défis relatifs à sa sécurité alimentaire et à un meilleur positionnement sur le marché mondial de l'agriculture.

Au cours de l'année 2013 au sein de l'UEMOA

Le Togo à la 6ème place avec 10,783 milliards de crédits octroyés à l'habitat

La distribution des crédits à l'habitat est en nette progression dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) depuis 2012. En effet, le volume de crédit à l'habitat octroyé par les banques est demeuré en-dessous de 80 milliards de francs Cfa par an sur l'ensemble de la période 2005-2011. Il est monté à 122,2 milliards en 2012, puis à 203,7 milliards en 2013. Cette nette progression à partir de 2012 reflète l'assouplissement des conditions de banque et le dynamisme du secteur de l'immobilier, constaté dans presque tous les pays de l'Union. Elle est liée également au retour de la confiance observé en Côte d'Ivoire, après la crise post-électorale que ce pays a connue, note une analyse publiée par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Sur cet ensemble, la place du Togo, avec 10,783 milliards distribués, du Mali (6,106 milliards) et de la Guinée-Bissau (4,587 milliards) traînent bien loin derrière dans l'Union. Les 10,783 milliards correspondent à 2 923 dossiers de crédits à l'habitat approuvés par les banques togolaises en 2013, soit une progression de 19,1% par rapport au total de l'Unio. Pour un montant moyen par dossier d'environ 3,8 millions, correspondant à 5,3% de l'Union. Mais si l'on en exclut le personnel de banque, le montant moyen pour les particuliers représente 2,9 millions, indique la Banque centrale.

Il ressort, pour toute l'Union, que la Place de Dakar est celle qui distribue le plus de crédits à l'habitat, soit en moyenne 30 milliards par an sur la période 2005-2011. Sur cette place, les crédits distribués ont atteint 60,42 milliards en 2013. La prépondérance du Sénégal a toutefois relativement faibli avec les évolutions enregistrées sur les autres places. La part du Sénégal dans le total des crédits à l'habitat distribués dans l'Union est ainsi de 30% en 2013 contre 42,8% au cours de la période 2005-2011. L'importance de la place de Dakar paraît liée à l'intensité de la concurrence dans le secteur bancaire par rapport aux autres pays de la Zone (à l'exception de la Côte d'Ivoire) et au dynamisme de sa banque de l'habitat qui a bénéficié de ressources concessionnelles tant de partenaires extérieurs que des pouvoirs publics. Ainsi, en 2013, la Banque de l'Habitat du Sénégal a distribué environ le quart des crédits à l'habitat dans ce pays contre un niveau moyen de 9,4% pour l'ensemble des banques de l'habitat de l'Union.

Illustration de cette expansion du crédit à l'habitat, le nombre de dossiers de crédits à l'habitat approuvés par les banques est passé de 11.754 en 2006 à 15.328 dossiers en 2013, soit un accroissement de 30,4%. Les places de Dakar, Ouagadougou et Niamey comptent les plus grands nombres de bénéficiaires de crédits à l'habitat en 2013. Au Sénégal, le nombre de dossiers approuvés atteint 7 676, soit 50,1% du total de dossiers approuvés dans l'Union. Il atteint 1 491 au Burkina Faso, et 1 439 au Niger.

Le volume de dossiers approuvés au Sénégal contraste avec celui relevé en Côte d'Ivoire, au regard de la taille de l'économie de ce pays, où moins de 700 dossiers de crédit à l'habitat ont été approuvés en 2013. Cette situation révèle une prise de risque relativement limitée des banques ivoiriennes, comparées aux banques sénégalaises. Comme constaté lors de l'enquête menée en 2012-2013 auprès des établissements de crédit sur les sûretés et garanties, en Côte d'Ivoire de probables difficultés existent pour assurer la dépossession de propriétaires d'un bien hypothéqué, en cas d'incident. De ce fait, les banques de cet Etat ont une préférence pour les nantissements et gages.

En 2013, le montant moyen d'un crédit à l'habitat dans l'Union est globalement de 29,7 millions. Pour les particuliers (hors personnel de banque), il s'élève à 9,8 millions. Le niveau moyen le plus important en terme de crédits à l'habitat octroyés aux particuliers est enregistré en Côte d'Ivoire (15 millions), où une forte sélection des bénéficiaires semble être menée, comme l'atteste le nombre limité de dossiers approuvés.

Nonobstant la progression du volume des crédits à l'habitat ces dernières années, la part des nouveaux crédits de ce type dans le total des nouveaux crédits reste faible dans l'ensemble des pays de l'Uemoa. Elle est ressortie à moins de 2% sur la période 2008-2012 et s'est située à 2,21% en 2013.

Sur le projet de manganèse de Nayega au Togo

Le britannique Ferrex découvre deux nouveaux objectifs très prometteurs

La compagnie britannique Ferrex Plc a publié le 16 octobre une mise à jour positive sur l'exploration de son projet de manganèse de Nayega, au nord Togo, qui a montré un potentiel d'accroissement des ressources minérales mesurées et indiquées actuelles de 11 Mt à 13,1% de manganèse. La mise à jour a porté sur l'échantillonnage de puits sur deux objectifs prioritaires T48 et T21, situés à 1 km et à 7 km du gisement de Nayega à partir duquel Ferrex projette la production low-cost de 250 000 tonnes de manganèse à 38% par an et la production à moyen terme du ferro-manganèse à 74% de carbone, rapporte l'agence Ecofin.

L'échantillonnage sur l'objectif T48, à 1km au nord-ouest de Nayega et présentant un potentiel de 100 à 200 kt de manganèse à 15 et 20%, a montré, à partir de la surface, des teneurs en manganèse de 23,1% sur 2,8m, 23% sur 1,9m et 19,4% sur 1,15m. Sur l'objectif T27 de 1Mt à 12% de manganèse, situé à 7 km à l'est-nord-est de Nayega, l'échantillonnage a révélé, à partir de la surface, 13% sur 1,4m, 11,8% sur 1,15m et 11,7% sur 2,23 m à partir de la surface. «*Ces récents résultats ont confirmé l'existence de plusieurs objectifs excitants qui ont le potentiel d'ajouter une valeur substantielle par l'augmentation des ressources actuelles*», a commenté Dave Reeves, directeur général de Ferrex, qui attend impatiemment le permis minier sur ce projet.

Dans une mise à jour stratégique il y a à peine un mois, Ferrex a dévoilé son intention de finaliser dans les huit prochaines semaines les aspects techniques restants, se montrant confiante d'obtenir le permis de conformité environnementale en octobre et de finaliser, au cours du quatrième trimestre 2014, le permis minier. Dans les mois à venir, la compagnie cotée à Londres exécutera, a souligné son directeur général, des opérations additionnelles de cartographie, d'échantillonnage et de forage pour faire progresser l'exploration sur ces deux objectifs.

Le projet Nayega couvre 92 390ha et porte sur un gisement long de 2,2 km et large de 500 m, avec une épaisseur moyenne de 3,3m.

Renforcement de la gestion des finances publiques

Le «top management» de l'économie et des finances formé à la conduite de changement

Le ministère de l'Economie et des finances, avec l'appui du projet conjoint UE-FMI de renforcement de la gestion des finances publiques au Togo, organise du 20 au 24 octobre 2014 à Lomé un atelier de formation sur le team building. L'atelier de formation sur la conduite de changement est destiné au «top management» du ministère pour accompagner le processus de modernisation et de réorganisation du ministère de l'Economie et des finances.

En effet, depuis novembre 2013, le ministère de l'Economie et des finances a lancé l'audit stratégique et organisationnel du ministère en trois phases en l'occurrence la revue fonctionnelle, l'analyse des emplois et des effectifs et la stratégie de formation. La revue fonctionnelle a été réalisée en novembre 2013 avec l'appui du Département des finances publiques du Fonds monétaire international (Fmi). Les recommandations y relatives sont en cours de mise en œuvre. L'analyse des emplois et des effectifs est en cours d'exécution depuis juillet 2014 par le cabinet Deloitte (France) et se poursuivra jusqu'en décembre 2014. La stratégie de formation de moyen terme sera élaborée sur la base des préconisations de l'analyse des emplois et des effectifs ainsi que du bilan des compétences.

Keller Werner, Représentant résidant du FMI au Togo

Pour accompagner ce processus vertueux, le ministère de l'Economie et des finances bénéficie de l'accompagnement du Département des finances publiques du Fonds dans le cadre du projet de renforcement de la gestion des finances publiques financé par le deuxième programme d'appui institutionnel de l'Union européenne. A cet effet, le Département des finances publiques du Fonds a élaboré une méthodologie de conduite de changement à l'attention du «top management» du ministère de l'Economie et des finances pour assurer la maîtrise du processus de mutation. Dans le même ordre d'idée, un autre module de formation en team building a été élaboré pour améliorer les méthodes de travail au sein du ministère.

FOOTBALL/

Le Nigeria hôte des Glo-CAF Awards 2014

Après l'édition de 2014, c'est une nouvelle fois au Nigeria que va se dérouler la cérémonie des Glo-CAF Awards, qui récompense les meilleurs acteurs du football africain. Elle aura lieu le 8 janvier à Lagos.

La Confédération Africaine de Football (CAF) a confirmé le lieu et la date de la cérémonie de remise des Awards GLO-CAF 2014. Elle se déroulera le 8 janvier 2015 à l'Eko Convention Center de Lagos qui avait déjà accueilli la dernière édition. Le nom des lauréats de l'année en cours dans les 15 catégories y seront révélés à l'occasion d'une grande soirée de gala destinée à honorer celles et ceux qui ont fait la grandeur du football africain.

Seront notamment récompensés, le Meilleur joueur africain et la Meilleure joueuse africaine, ainsi que le Meilleur joueur opérant sur le continent, l'Equipe nationale de l'année (hommes et femmes), le Club de l'année. Les autres trophées mis en jeu sont : Equipe Nationale Féminine de l'Année, Arbitre de l'Année, Légende africaine, Le Prix du Fair Play, le Prix Platine généralement réservé au Président du pays d'accueil, le XI Africain et Espoir de L'Année.

Yaya Touré, milieu de terrain des Eléphants de Côte d'Ivoire et de Manchester City est l'inamovible détenteur de la couronne africaine puisqu'il a remporté les trois dernières éditions, tandis que le dernier titre de Joueur Africain de l'Année - basé en Afrique - a été décerné au milieu de terrain égyptien, Mohammed Aboutreika, parti depuis à la retraite.

Pour l'édition de 2014, la CAF a décidé, cette année de décerner deux nouveaux trophées, celui du plus beau But de l'année et celui de la plus belle Parade pour les gardiens.

Drogba et Yaya Touré parmi les 100 meilleurs joueurs de l'histoire de la Premier League

Le Telegraph a établi un classement des 100 meilleurs joueurs des 28 dernières années de Premier League en s'appuyant sur un panel d'experts. Au total, ils sont quatre Africains à y figurer : Lucas Radebe et Augustin Okocha, mais aussi Yaya Touré et Didier Drogba qui se hissent dans le top 20.

Ils sont donc quatre. A l'issue d'une session de travail organisée par le Telegraph, qui a demandé à un groupe d'experts comprenant Henry Winter, Alan Smith, Jason Burt, Mark Ogden, Jeremy Wilson, Chris Bascombe, Luke Edwards, Jim White et Jonathan Liew, un classement des 100 meilleurs joueurs de Premier League a été établi. Classement prenant en compte les performances des joueurs sur les 28 dernières années du championnat anglais.

Et c'est Ryan Giggs qui a récolté la majorité des suffrages, le Gallois qui a juré fidélité à Manchester United devançant le Français Thierry Henry, meilleur buteur de l'histoire d'Arsenal. Le podium est complété par l'Irlandais Roy Keane, ancien capitaine de Man United. Premier anglais au classement, Alan Shearer est 4e. Les attaquants sont présents en masse, avec 34 représentants, contre 29 milieux de terrain, 28 défenseurs et 9 gardiens. Au total, 14 clubs sont représentés, la part belle étant faite à Manchester United avec 23 joueurs, soit quasiment un quart du total. La récompense des années Ferguson.

Côté africain, c'est une fois de plus Didier Drogba qui se retrouve sur la plus haute marche. L'attaquant de 36 ans, déjà élu meilleur joueur de l'histoire de Chelsea par les fans lors d'un sondage, arrive à la 15e place. Une fois de plus, il se retrouve non loin de son compatriote Yaya Touré, classé 19e. Les deux Eléphants figurent dans le Top 20 composé par le panel, loin, très loin devant deux anciennes idoles du continent, Lucas Radebe (Afrique du Sud) et Augustin Okocha (Nigeria).

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL
30th Edition of CAN, MOROCCO
Fixture

Final Round							
Match No	Team A	Team B	Leg	Group	Date	Time	Stadium
103	Congo	Nigeria	Day5	Group A	15.11.2014	15H30	Stade Omnisport de Pointe-Noire
104	South Africa	Sudan	Day5	Group A	15.11.2014	15H00	Mbombela Stadium
105	Malawi	Mali	Day5	Group B	15.11.2014	14H30	Kamuzu Stadium
106	Algeria	Ethiopia	Day5	Group B	15.11.2014	20H30	Stade Mustapha Tchaker- Blida
107	Lesotho	Burkina Faso	Day5	Group C	15.11.2014	16H00	Setsoto Stadium
108	Angola	Gabon	Day5	Group C	15.11.2014	16H00	11 de Novembro
109	Sierra Leone	Côte D'Ivoire	Day5	Group D	14, 15.11.2014		
110	Cameroon	R.D. Congo	Day5	Group D	15.11.2014	15H00	Omnisports Ahmadou Ahidjo
111	Uganda	Ghana	Day5	Group E	15.11.2014	16H00	Mandela National Stadium
112	Togo	Guinea	Day5	Group E	15.11.2014	15H30	KEGUE
113	Mozambique	Zambia	Day5	Group F	15.11.2014	16H00	Estadio Nacional do Zimpeto
114	Cap Vert	Niger	Day5	Group F	15.11.2014	16H00	Estádio Nacional-Praïa
115	Botswana	Tunisia	Day5	Group G	14.11.2014	18H30	National Stadium
116	Egypt	Senegal	Day5	Group G	15.11.2014	19H00	Cairo Stadium

FOOTBALL /

Monaco est dans le rouge

L'AS Monaco aurait connu des pertes record à la fin de l'exercice 2013-2014 : 94 millions d'euros ! De quoi se mettre en danger par rapport au fair-play financier...

Monaco va-t-il être le deuxième club français à être sanctionné dans le cadre du fair-play financier ? A en croire les informations de l'Equipe, c'est à craindre. Le quotidien sportif annonce que le club de la Principauté a affiché 94 millions d'euros de perte en fin de saison dernière. Un bilan négatif confirmant que l'ASM ne peut pas s'appuyer sur ses recettes pour équilibrer ses comptes.

De quoi comprendre les départs cet été de Radamel Falcao, James Rodriguez et Emmanuel Rivière et le changement de stratégie amorcé par les dirigeants. Toujours selon la même source, un abandon de créances de Dimitri Rybolovlev, actionnaire majoritaire et président du club, devrait néanmoins permettre à Monaco de présenter un bilan positif de 72 000 euros. A voir si cela va convaincre l'UEFA.

Un bilan comptable des saisons 2011-2012 et 2012-2013 a été demandé à l'ASM, qui sera auditionnée au siège de l'instance européenne à Nyon le 7 novembre. Particulièrement surveillé alors qu'il est de retour sur la scène européenne cette saison, le club de la Principauté ne doit pas avoir plus de 45 millions d'euros de pertes cumulées pour éviter les sanctions. Avec 94 millions d'euros, le compte est loin d'être bon pour l'instant...

CAN 2015: l'Algérie, c'est non

Sondée par la Confédération africaine de football sur la possibilité de pouvoir accueillir la CAN 2015 en cas de désistement du Maroc, qui demande un report de la compétition en raison de risques liées au virus Ebola, l'Algérie a fait savoir qu'elle n'était pas prête pour un tel scénario.

En quête d'un plan B pour organiser la CAN 2015 alors que le Maroc souhaite le report de la compétition en raison du virus Ebola et que le Royaume pourrait se désister en cas d'échec des négociations avec la CAF, l'instance dirigeante du football africain a sondé l'Afrique du Sud, le Ghana, l'Egypte, le Soudan, mais aussi, l'Algérie.

Sur la Radio Chaîne 1, Mohamed Tahmi, le ministre des Sports, a confirmé que le pays des Fennecs a été approché mais qu'à l'instar de l'Afrique du Sud, l'Algérie a décliné la proposition. Le pays n'est matériellement pas en mesure d'organiser l'épreuve d'ici trois mois, souligne-t-il.

"On a reçu une demande de la CAF pour organiser la CAN 2015, mais on a vite répondu par la négative. C'est impossible pour nous de préparer un événement comme la Coupe d'Afrique des nations en 3 mois", a-t-il précisé alors que le stade du 5 juillet (Alger) est toujours en rénovation et les travaux du stade d'Oran ne sont toujours pas terminés.

Candidate à l'organisation d'une phase finale de la CAN, l'Algérie sort tout juste d'un échec après l'attribution des éditions de 2019, 2021 et 2023 respectivement au Cameroun, à la Côte d'Ivoire et à la Guinée. Les Verts pourraient pourtant se consoler avec l'organisation de la CAN 2017 pour laquelle ils ont déposé un dossier de candidature après le désistement de la Libye.

Une candidature loin d'être assurée d'aboutir pour le ministre des Sports qui n'a pas caché son pessimisme. "Si on nous a refusé l'organisation des CAN 2019 et 2021, comment voulez-vous qu'on nous donne celle de 2017 ?", a-t-il fait remarquer.

Messi - Ronaldo, ce sera show samedi

Lionel Messi pourrait devenir le recordman de buts dans l'histoire de la Liga s'il parvient à marquer à Bernabéu lors du Clasico de samedi prochain. En face, Cristiano Ronaldo pourrait améliorer ses stats record, lui qui a déjà marqué 15 buts en seulement 8 journées.

Leur soif de buts et de records est insatiable. Samedi prochain, Lionel Messi et Cristiano Ronaldo auront une fois encore tous les projecteurs ou presque braqués sur eux lors du Clasico entre le Barça et le Real Madrid, séparés de quatre points au classement avant le choc de Santiago-Bernabéu. Tous les deux auront l'occasion d'écrire un peu plus leur légende à cette occasion. Notamment l'Argentin, en passe d'entrer dans l'histoire de la Liga. En trouvant la faille face à Eibar samedi (3-0), le quadruple Ballon d'Or a porté son total à 250 réalisations en Championnat.

Déjà meilleur buteur de l'histoire du Barça, il n'est désormais plus qu'à un petit but du record absolu de la Liga, détenu par Telmo Zarra depuis 1955. Un record qu'il pourrait égaler voire dépasser devant le public madrilène. Javier Tebas, le président de la Ligue espagnol, espère que le match sera momentanément arrêté pour marquer le coup. De là à imaginer Bernabéu offrir une ovation à Messi, il y a un pas que le dirigeant espagnol a franchi : "Sur ce même terrain, j'ai vu le public faire une standing ovation à Maradona et Ronaldinho. Le public du Real connaît le football et a toujours eu un comportement de gentleman. S'ils ont déjà applaudi deux superstars, pourquoi n'applaudiraient-ils pas Messi ?", s'est-il demandé dans Marca.

Les professionnels des médias face à leurs responsabilités

«La torture», une notion complexe souvent utilisée à tors

Le vendredi 15 octobre s'est tenue dans la salle Entente du CASEF une formation des journalistes sur le thème «les médias au service des droits de l'homme» dans le but d'améliorer la production des reportages et articles sur la notion de la torture. Elle a été organisé par l'Institut des Médias pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IM2DH) en partenariat avec AMNESTY-INTERNATIONAL TOGO. Trois modules, sur les quatre programmés, ont été développés. A savoir : «La torture : définition et cadre international de protection», «la lutte contre la torture et l'obligation de l'Etat-partie», «comment produire un bon reportage sur la torture».

Vue des participants

Tous les orateurs n'ont pas manqué de se situer dans le cadre de la problématique «torture» dont toute définition simpliste est lourde de conséquences. Très souvent employée à tors, «la torture» fait régulièrement la Une des journaux et des titres de radio ou télévision. A telle enseigne que les professionnels des droits de l'homme sortent de leur mutisme pour mettre les pendules à l'heure, et c'est de bonne guerre.

Pour le Ministre des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie, chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR, Hamadou Yacoubou, qui a ouvert les travaux de ce séminaire, «*La torture constitue l'une des violations les plus graves des droits fondamentaux de l'être humain en ce sens qu'elle anéantit la dignité et causant des blessures parfois irréparables au corps et à l'âme. les conséquences qui en découlent sont souvent atroces et ne se limitent pas aux simples victimes*». Alors qu'est-ce donc la torture ?

Selon l'article 1er de la convention des Nations unies contre la torture, ce terme désigne «*tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aigües, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligés à une personne*

a)aux fins notamment

-D'obtenir d'elle ou d'une tierce personne des renseignements ou des aveux

-De la punir d'un acte qu'elle ou une tierce personne a commis ou est soupçonnée d'avoir commis

-D'intimider ou de faire pression sur elle ou une tierce personne

-Pour tout autre motif fondé sur une forme de discrimination quelle qu'elle soit

b)Lorsqu'une telle douleur ou de telles souffrances sont infligés par un agent de la fonction publique ou toute autre personne agissant à titre officiel ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite».

Autrement, c'est un acte de mauvais traitement, défini comme peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants. On peut tout de même trouver des points essentiels de différence : la violence de la douleur ou de la souffrance infligée lors de la torture qui, également, est un acte délibéré et réfléchi alors que les peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants peuvent survenir à la suite de négligence.

Si dans plusieurs cas, la distinction entre un acte de torture et une peine ou traitement cruel, inhumain ou dégradant peut ne pas être faite facilement, nul n'est besoin de les poser ou les justifier, comme l'a si bien exprimé le ministre Hamadou… «*Aucun acte, aucun ordre, aucune circonstance aussi exceptionnelle soit-elle ne saurait justifier un acte de torture.*»

C'est pour cela que « *Pour lutter contre la torture, les organisations internationales des droits de l'homme comme AMNESTY INTERNATIONAL, la FIDH et autres mettent en avant la nécessité pour les Etats de nos pays de ratifier les conventions internationales, notamment les pactes internationaux sur les droits civiques et politiques, la convention des Nations unies contre la torture et son protocole facultatif et les autres instruments régionaux comme la charte africaine des droits de l'homme. Les OIDH en appellent à la mobilisation nationale et internationale contre tous les actes de torture qui sont signalés sur un territoire donné* » disait Me Sylvain Attoh-Mensah, avocat et membre de la Commission nationale des droits de l'homme, Cndh.

D'ailleurs, le Togo joue sa partition pour un si grand enjeu mondial, et au ministre de l'attester : « *Conscient de l'enjeu, le Togo a inscrit la lutte contre la torture au rang des priorités. C'est pour traduire cette volonté que notre pays a ratifié la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, diminuant ou dégradant le 18 novembre 1987 et son protocole facultatif le 20 juillet 2010. La lutte contre la torture est l'affaire de tous : les Etats tout d'abord mais aussi de la société civile toute entière. L'Etat ne ménage aucun effort pour jouer sa partition. Le texte de notre projet de code pénal que nous souhaitons voir applicable très bientôt criminalise la torture, qui est très sévèrement réprimée. Cela ne peut en être autrement puisque le constituant togolais a déjà, depuis le 14 octobre 1992, expressément adopté une interdiction absolue. Au-delà de l'incrimination de la torture, le gouvernement va bientôt transmettre à l'assemblée nationale un projet de loi organique sur la Commission nationale des droits de l'homme, Cndh.* **»** et de surprendre en disant : « *Je voudrais avant toute chose rassurer le directeur exécutif d'Amnesty international, branche Togo, que le gouvernement togolais est plutôt preneur de toutes les observations que vous faites à son endroit. La lutte que nous menons est commune et nous devons cesser de nous regarder en adversaires, et plutôt travailler en partenaires. »*

Et au ministre de conclure en s'adressant aux professionnels des médias: « *Même si l'évolution des réformes ne se fait pas toujours à l'allure que souhaitent les défenseurs des droits de l'homme, que vous êtes et que nous sommes tous,…nous devons faire un effort chacun de son côté pour aller au-delà de nos intérêts égoïstes pour qu'ensemble, dans un élan commun de solidarité agissante, construire notre pays en matière de solution, de protection des droits de l'homme. En tant que professionnels de la communication vous véhiculer sur les ondes et dans vos colonnes des informations qui intéressent l'ensemble de nos concitoyens et au-delà de notre pays. Il est donc nécessaire que vous maîtrisiez les contours et les dispositions légales relatives aux droits de l'homme, non seulement dans notre pays mais aussi sur le plan international, que vous maîtrisiez les conventions et pactes internationaux auxquels notre pays participe…Le gouvernement poursuivra quant à lui ses efforts pour assurer la promotion et la protection des droits de l'homme et consolider les moyens de lute contre la torture. Il s'engage également à vous protéger vous aussi pour les professionnels des médias qui n'ont pas été à l'odeur de sainteté à certains égards*» et aux OIDH : «*Je voudrais rassurer le directeur exécutif d'Amnesty international, branche Togo, que le gouvernement togolais est plutôt preneur de toutes les observations que vous faites à son endroit. La lutte que nous menons est commune et nous devons cesser de nous regarder en adversaires, et plutôt travailler en partenaires.*»

Togotelecom

COMMUNIQUÉ

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESAPCES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOÉ ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE **12H00 A 14H30** DU LUNDI AU VENDREDI ET DE **08H00 A 13H00** LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUÉ

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRELISATION ET DES COLLECTIVITE LOCALES

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL – LIBERTE – PATRIE

COMMUNIQUE CONJOINT

Il nous a été donné de constater des installations anarchiques des panneaux publicitaire sur les voies et places publiques en particulier dans certains ronds point du Grand Lomé.

Certain travaux d'installation de ces panneaux publicitaires s'effectuent à des emplacements prévus pour des besoins spécifique, notamment l'aménagement urbain et la pose de monuments historiques ou culturels.

Dans les circonstances actuelles et en attendant la mise en place d'une règlementation en la matière, tous travaux ou projets d'implantation de panneaux publicitaires sur les voies et places publiques doivent faire l'objet d'une notification préalable notamment à la mairie de Lomé ou à la délégation spéciale de la préfecture du Golfe en vue des autorisations requises.

Tout contrevenant à la présente décision s'expose à l'enlèvement, à la destruction de ses installations et à la réparation des préjudices causés aux infrastructures publiques.

Fait à Lomé, le 08 Octobre 2014

Le ministre des travaux publics et des transports
Ninsao GNOFAM

Le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales
Gilbert B. BAWARA

Le ministre de l'urbanisme et de l'habitat
Me Kwadjo Fiatuwo SESSENOU

Les technologies de l'information et de la communication

Quand les élèves s'en servent pour tricher

Dans le monde éducatif, la tricherie et le plagiat aussi sont vieux que l'école, mais les techniques diffèrent et changent au rythme de l'évolution . En effet, si les vielles méthodes utilisées par des générations d'élèves depuis des siècles ont fait leurs preuves, une nouvelle est à la mode : l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dont l'une des conséquences est la baisse drastique du niveau des élèves et étudiants.

Etonam Sossou

«Tout le monde peut disposer d'un accès facile et illimité au web, n'importe où et n'importe quand. Et beaucoup de tricheurs se connectent sur les moteurs de recherche comme Google par exemple, pour trouver des informations sur leurs sujets d'examen», explique, un professeur de droit à l'Université de Lomé.

Malheureusement, beaucoup d'étudiants utilisent l'Internet pendant les devoirs ou pour préparer leurs mémoires de fin d'études. En principe, l'informatique doit être une source d'information pour les élèves et les étudiants, dans un pays comme le nôtre où les bibliothèques et les livres ne sont pas suffisants. Mais, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont des conséquences plus que désastreuses sur le niveau des apprenants. Le même professeur confirme: « *L'an passé, j'ai surpris un étudiant avec son Iphone dissimulé entre les jambes. Il avait tout simplement photographié ses cours, et les consultait durant l'épreuve. Tout ça, bouleverse le système éducatif. Il y a plus de choses négatives que positives* ».

Pire, cette nouvelle forme de triche démoralise au dernier degré les étudiants plus courageux et qui veulent travailler en âme et conscience et à la sueur de leur front. Un témoignage édifiant nous est apporté par une élève sur les déclarations d'un camarade de classe : *« Un jour, après une épreuve de composition, je suis allée, avec ma copine, à la bibliothèque de notre établissement pour réviser les cours de l'épreuve suivante. Un de nos camarades d'école, visiblement surpris de nous voir affairées sur nos cahiers, nous apostropha en ces termes : « Je suppose que vous n'êtes pas entrain d'apprendre vos leçons ? » A notre réponse positive, il opposa un témoignage qui nous glaça les veines : « Moi, je ne lirai plus une ligne de mon cahier. Je suis les traces des autres camarades qui trichent sans se faire surprendre et qui m'avaient damé le pion lors des premiers examens partiels alors que j'avais assimilé tous mes cours au moindre mot. Depuis, ma décision est prise ».*

L'Internet pourrait compléter les bibliothèques universitaires et scolaires, mais les élèves et les étudiants n'en tirent pas profit, car ils ne fournissent même plus d'effort pour faire des recherches. Au lieu de prendre des notes, ils préfèrent faire le « Copier-coller ».

Encore utilisés à l'école, les échanges de brouillon, les coups d'œil sur la copie du voisin et les formules enregistrées sur la calculatrice sont démodés. Pas plus que ces étudiants qui utilisaient des bouts de papier cachés dans leurs poches, les manches et cols des chemises, les chaussures fermées ; communiquaient avec les yeux ; lançait des papiers par terre ; écrivaient sur leurs mains et sur les tables-bancs, ou encore des signes gravés en langage codé au compas et sur la règle pour pouvoir tricher. A cette époque, on était loin de connaître l'utilité des TIC, fièrement utilisées aujourd'hui par les jeunes. Quis'en vantent même.

Un bachelier raconte fièrement : *« J'ai beaucoup triché au bac, surtout en physique. La calculatrice était interdite, mais j'ai pu tromper la vigilance des surveillants».*

Les élèves et les étudiants ne manquent ni d'astuces, ni d'imagination pour éviter de se faire prendre. C'est le cas d'une étudiante de l'Université de Lomé. «*J'ai l'habitude de me vêtir de manière simple et me coiffer avec de longues mèches. Pour moi, c'est plus facile de passer inaperçu ainsi. Même avec tout ça, les surveillants restent sur le qui vive ».*

La révolution électronique que connaît le monde actuellement modernise les techniques d'enseignement, comme elle bouleverse aussi les méthodes d'évaluation du niveau des élèves. En effet, l'informatique est devenue une sorte de machine à tout faire

Le jeu n'en vaut pas la chandelle. Un travail minimum tout au long de l'année est plus bénéfique pour construire les qualités et compétences nécessaires. Mais pour les jeunes, l'Internet est un gadget provoquant aussi des passions. Au lieu de naviguer sur Internet pour enrichir leurs connaissances, ils préfèrent les sites de rencontre comme Facebook, Badoo, twitter etc.

La lutte contre le paludisme

Des avancées timides

Si la recherche d'un vaccin efficace se heurte depuis des décennies à la complexité du parasite du genre *Plasmodium* responsable du paludisme, des progrès importants ont été réalisés dans la prise en charge et la prévention de cette maladie transmise par un moustique, l'anophèle. Ces dix dernières années, 1,1 million de décès liés au paludisme ont ainsi été évités. Mais ce succès demeure fragile. Sur les 5,1 milliards de dollars (3,8 milliards d'euros) nécessaires chaque année pour assurer l'accès universel aux interventions antipaludéennes, la moitié est effectivement disponible. Surtout, des résistances aux traitements sont apparues en Asie et en Afrique, où les insecticides commencent à ne plus être efficaces contre certains moustiques.

En 2010, le paludisme a été à l'origine de 660000 décès, pour la plupart des enfants africains. Toujours en 2010, on a enregistré, 219 millions de cas de paludisme, ce qui représente une diminution de la mortalité de 25% au niveau mondial par rapport à 2000 et de 33% dans la région africaine de l'OMS. La plupart des décès surviennent chez des enfants vivant en Afrique, où chaque minute un enfant meurt du paludisme. D'après les estimations de l'OMS, 80% des cas surviennent dans 17 pays. A eux seuls, le Nigeria et la République démocratique du Congo totalisent plus de 40% du nombre total de décès dans le monde.

Il existe quatre types de paludisme humain: Plasmodium falciparum; Plasmodium vivax; Plasmodium malariae et Plasmodium ovale. Les deux premiers sont les plus répandus et c'est le premier qui est le plus mortel. On a enregistré ces dernières années des cas humains de paludisme à Plasmodium knowlesi, un paludisme du singe rencontré dans certaines zones des forêts d'Asie du Sud-Est.

A travers le monde, une vingtaine d'espèces anophèles différentes sont présentes localement en quantités importantes. Toutes piquent la nuit entre le crépuscule et l'aube. Elles se reproduisent dans l'eau et chaque espèce a ses préférences. Certaines par exemple préfèrent l'eau douce de faible profondeur comme les flaques, les rizières et les empreintes laissées par les sabots d'animaux. La transmission est plus intense, là où les espèces d'anophèles ont une durée de vie relativement longue. C'est le cas en Afrique où la forte préférence pour l'homme des espèces africaines explique que plus de 90% des décès par paludisme enregistrés dans le monde surviennent sur ce continent.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°303
DE LOTO KADOO DU 10 OCTOBRE 2014

Merci de nous retrouver ce vendredi 17 Octobre 2014, pour prendre part au tirage de Loto Kadoo qui porte le N°**304.**

C'est une véritable pluie de gros lots qui s'est déversée sur le pays, lundi dernier. En dehors de la capaitale, plusieurs villes telles que **DAPAONG, SOKODE, BLITTA, SOTOUBOUA, ANIE, ATAKPAME, KOUGNOHOU, NOTSE et TABLIGBO** ont également enregistré des gagnants de gros lots.

Les points de vente 2012 et 2210 basés respectivement à **ATAKPAME et NOTSE** ont recensé chacun **un lot de 500.000F CFA**.

A **DAPAONG, SOKODE, BLITTA et ANIE** ce sont **trois lots de 500.000F CFA, un lot de 502.500F CFA, trois lots de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA et un gros lot de 2.000.000F CFA** ont été recensés respectivement auprès des **opérateurs 10123, 1221, 10222, 20422, 10124, 10202, 10401, 2421 et 2452**.

Les opérateur 1306 et 2501 situés à **SOTOUBOUA et à KOUGNOHOU** ont enregistré respectivement **un super gros lot de 2.500.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA**.

La ville de **TABLIGBO** n'est pas en reste, avec **un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 2.000.000F CFA et un super gros lot de 2.500.000F CFA** remportés sur **les points de vente 8033, 8005 et 8012**.

Dans la capitale, nous avons dénombré **un lot de 600.000F CFA, cinq lots de 750.000F CFA, trois gros lots de 1.000.000F CFA, un gros lot de 1.250.000F CFA, deux gros lots de 1.500.000F CFA et un gros lot de 2.000.000F CFA** gagnés auprès des **opérateurs 6949, 3003, 5772, 9050, 60142, 70323, 30239, 70123, 90031, 70125, 3808, 5814 et 30226**.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°304 de Loto Kadoo du Vendredi 17 Octobre 2014

Numéro de base

49	24	88	34	89

Numéros bonus

11	83

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 714 de Lotto Diamant du lundi 20 Octobre 2014

Numéro de base

**	**	**	**	**

TOGO CELLULAIRE

3G
HAUT DÉBIT

DÉCOUVRER CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT

INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...

NOUVEAUX FORFAITS

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.

NB : Les nouveaux forfaits sont accessibles dans les agences et points de ventes TOGOCEL pour le moment.

TOGOCEL LE LEADER

service client:888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2008